

adskedoù le magazine de la ville de Lanester

reflets

12-17. Générations

à tout senior,
tout honneur

8-9. Nouveau
règlement
de voirie



18. Le dépanneur
devenu aide-
soignant



20-21. Chaleur
verte



Unsplash

10. Carte blanche



Franck Bétermin

18. Blouse blanche



Franck Bétermin

12-13. Têtes blanches



Yves Lezy

19. papillon blanc

projet prenant en compte les problématiques de développement durable

information relative à la vie associative

information concernant le schéma de développement numérique

les informations concernent parfois un quartier bien précis de notre ville

+ d'infos sur lanester.bzh

Reflète existe désormais en version adaptée aux malvoyants.

Disponible sur demande auprès de l'accueil de l'Hôtel de Ville, à la médiathèque ou à votre domicile.

Renseignements : reflets@ville-lanester.fr ou 02 97 76 81 01

4-5. agenda

Le tour de vos sorties en un clin d'œil

7-10. en ville

Inscriptions électorales, nouveau règlement de voirie, Café complicité à Keraliguen

11. images

12-17. reportage

À tout senior, tout honneur

18. zoom

De dépanneur auto à aide-soignant

19. actions

Jardins au naturel

20-21. actions

Chaleur verte

22-23. à venir

Nouveau réseau ctrl, stages de danse, séjour adapté, compteur GAZPAR, aider les aidants, atelier tableaux de sable, Salon des artistes

24. jeunesse

Festival

25. bouger

Les Deiziou, Hiver en scène, foot féminin

28-29. citoyen

Résultats du Budget Participatif

30-31. tribune

reflets

Bimestriel édité par la Ville de Lanester
reflets@ville-lanester.fr
02 97 76 81 81

Directrice de la publication Thérèse Thiéry - Responsable de la rédaction Sophie Lefevre - Rédactrice en chef Faustine Pognon - Journaliste Anne-Laure Jaouen - Collaboration et rédaction Claire Carminade, Guillaume Donias, Annabelle Jouan - Conception et mise en page Dynamo + - Direction artistique direction de la communication - Couverture Franck Bétermin - Impression Corlet - Tirage à 12750 exemplaires - Dépôt légal : à parution - I.S.S.N 168-1217



Imprimé sur du papier certifié PEFC (issu de forêts gérées durablement)

Hôtel de ville

Standard : 02 97 76 81 81

1 rue Louis Aragon, CS 20779

56607 Lanester Cedex

mairie@ville-lanester.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, mercredi, vendredi :

8h30-12h et 13h30-17h

Jeudi : 10h-12h et 13h30-18h30

Samedi : accueil et état-civil 9h-11h45

CCAS : 02 97 76 81 97

é
dito



Thérèse THIÉRY
maire de Lanester

Paroles de seniors

Pour les élus lanestériens, 2019 sera une année clé dans la réalisation de notre contrat de mandature. Elle est la dernière année pleine du mandat 2014-2020. Elle sera l'occasion de finaliser les grands projets en cours de réalisation comme le réaménagement du Parc Mandela et le nouveau Pôle Joliot Curie qui accueillera d'ici la fin d'année une quarantaine d'associations lanestériennes.

Les élus ont aussi fait le choix de consacrer les trois premiers mois de 2019 à l'organisation d'un grand cycle de concertation sur le thème de « bien vieillir à Lanester, vous en pensez quoi? ». La place des seniors dans notre pays et dans notre ville fait partie des grands enjeux du XXI^e siècle aux côtés des transitions environnementale, sociale ou numérique.

De plus en plus nombreux et de plus actifs, les seniors représentent une véritable richesse pour un territoire. Bien au-delà d'être la mémoire vivante de notre ville, nos seniors en sont des acteurs à part entière.

Ce cycle de concertation permettra de renforcer leur rôle au sein de la ville et de parler ensemble de leurs activités, de leurs déplacements, de leurs logements, de leur lien avec les autres générations.

Fidèles à leurs valeurs citoyennes, les élus souhaitent donner toute leur place aux habitants pour anticiper et participer aux grands changements à venir de notre société.

Je vous souhaite à toutes et à tous une très bonne année 2019.

Th. Thiéry

re

médiathèque Elsa Triolet

DEIZIOU 2019

«Tire le fil : costumes et broderie de Bretagne»

(Voir p.25)

→ Du 5 au 23 février 2019



Expositions

«À la découverte du patrimoine culturel immatériel de Bretagne»

Réalisée par l'association Bretagne Culture et Diversité en partenariat avec le collectif PCI-Bretagne

«Costumes de Bretagne de la collection Paul Balbous»

Pour découvrir la diversité et la richesse des costumes de Bretagne, et d'un savoir-faire : la broderie.

→ Du 8 février au 23 février

Une journée «Tire le fil»

- **10h-16h : atelier démonstration «Doigts de fées»**
Les membres de l'association Korollerien ar skornv délocalisent leur atelier mensuel animé par Paul Balbous à la médiathèque !
 - **14h-16h30 : atelier d'initiation à la broderie et échanges de savoirs et pratiques**
Avec les membres de l'association Korollerien ar skornv (à partir de 7 ans, accès libre, vous pouvez apporter votre ouvrage en cours)
 - **11h-12h : conférence déambulatoire «Histoire des costumes bretons»**
L'artiste et brodeur professionnel Paul Balbous vous raconte l'histoire des costumes bretons, sa richesse et sa grande diversité (accès libre, public adulte).
 - **16h30 : Clôture de la journée autour d'un «Kafé crêpes dentelle tu auras?»**
- Samedi 16 février

Animations Atelier Cosplay

Jusqu'en mai, un atelier par mois avec Élodie Marchal pour créer le costume de son personnage préféré !

→ Mercredi 9 janvier & 6 février - 14h-17h - Le Bocal - À partir de 12 ans - Complet

Session gaming

Testez les après-midis jeux vidéo sur la console WIIU.

→ Mercredi 16 janvier & 27 février - 14h-16h - Salle Le Bocal - Réservation conseillée

Books & News

Le rendez-vous lecture des ados.

→ Vendredi 18 janvier - 17h - Mezzanine

Samed'histoires

Un samedi par mois, les bibliothécaires vous racontent des histoires, chantent avec vous, et montrent des kamishibais ou des pop-up !

→ Samedi 19 janvier & 9 février - 10h30 - Enfants de 6 mois à 4 ans et leurs parents - Espace tout-petits

La boîte à lire

Rendez-vous littéraire

→ Vendredi 25 janvier - 17h30 - Auditorium Tam-Tam

Un café, une BD

Venez partager vos coups de cœur BD avec d'autres lecteur/trices autour d'un café.

→ Samedi 2 février - 10h30-12h - Espace BD adulte

→ Vendredi 25 janvier - 17h30 - Auditorium Tam-Tam

Mangavores

Pour tous ceux et toutes celles qui dévorent les mangas !

→ Vendredi 8 février - 17h - Mezzanine

Animatek

→ À partir de 6 ans - Auditorium Tam-Tam - Réservation conseillée

«Mary et la fleur de la sorcière» 2018 (98min)

Une petite fille découvre une fleur mystérieuse qui ne fleurit qu'une fois tous les 7 ans. On l'appelle la "fleur de la sorcière"...

→ Samedi 26 janvier, 15h30



Yves Korollier

1

1 La vedette du quartier

2 Juliette

3 Les nuits barbares ou les premiers matins du monde

2

Yann Orhan

«Le voyage de Ricky» 2018 (84min)

Ricky est orphelin. Recueilli par une famille de cigognes qui se prépare pour la grande migration d'automne, il est persuadé d'en être un lui aussi. Seul problème : Ricky est un moineau...

→ Samedi 23 février, 15h30



Médiathèque Elsa Triolet
Rue Jean-Paul Sartre
0297 8900 70
mediatheque@ville-lanester.fr
mediatheque.ville-lanester.fr



Frédérique de Favermay

3

Quai 9

Chanson, humour Blond and blond and blond

Hømaj à la chanson française

Chez eux, Gainsbourg anime des soirées anti-tabac et Sound of Silence n'a jamais aussi bien porté son nom... Ces trois artistes partagent en toute liberté leur vision décalée de la France et nous font vivre une expérience musicale et théâtrale aussi rare qu'hilarante.

→ **Vendredi 11 janvier - 20h**

Cirque, clown Pss Pss

Unique, drôle et virtuose, Pss Pss met en scène deux clowns contemporains, à la fois mimes, musiciens, jongleurs et acrobates. Ce spectacle a été joué plus de 600 fois dans le monde entier et est lauréat de 12 prix internationaux.

→ **Samedi 12 janvier - 20h**

Théâtre La vedette du quartier

De et avec Riton Liebman

Riton nous raconte ses débuts triomphants au cinéma puis la jungle du «showbiz» avec toujours autant d'humour belge et d'autodérision! L'histoire d'un mec qui se prend les pieds dans les portes du paradis, d'un enfant perdu dans un monde de grands.

→ **Mercredi 16 janvier - 20h**

Musique classique Boccherini à Madrid

Ophélie Gaillard et l'ensemble Pulcinella

Élue «Révélation soliste instrumentale» en 2003, Ophélie Gaillard se produit depuis lors en récital dans les salles les plus prestigieuses avec son violoncelle. Avec l'ensemble Pulcinella, les musiciens revisitent des œuvres inédites ou méconnues.

→ **Dimanche 20 janvier - 17h**

Chanson française Juliette

«J'aime pas la chanson»

«Ce spectacle aurait tout aussi bien pu s'appeler «J'aime pas le piano» (...) Remarquez, j'ai bien connu une crèmerie qui proposait des produits sublimes dont la patronne ne mangeait jamais de fromage parce que, disait-elle, elle n'aimait pas ça. Je suis la crémière de la chanson.»

→ **Vendredi 25 janvier - 20h**

Danse Les nuits barbares ou les premiers matins du monde

Compagnie Hervé Koubi

Les douze danseurs algériens et burkinabés offrent un spectacle d'une beauté inouïe. Hip-hop, capoeira, danse contemporaine, danses guerrières, acrobaties... C'est à la fois primal et gracieux, sauvage et léger, obscur et lumineux.

→ **Samedi 2 février - 20h**

→ **En lien avec ce spectacle, des ateliers "danse" sont proposés avec des danseurs de la compagnie (sur inscription, voir p.22).**

Danse - Jeune public Boys don't cry

de Chantal Thomas - Compagnie
Hervé Koubi

Une création autour d'une partie de foot improbable qui sert de prétexte à une réflexion à la fois nostalgique, drôle et tendre sur ce que c'est que de danser quand on est un garçon, qui plus est quand on vient d'Afrique du Nord.

→ **Mardi 5 février - 14h30**

Théâtre Art

De Yasmina Reza

Ils sont trois amis depuis trente ans... jusqu'au jour où Serge achète un tableau entièrement blanc. Le délitement d'une belle amitié dans un ballet de joutes surréalistes et hilarantes formidablement incarnées par les comédiens Charles Berling, Jean-Pierre Darroussin et Alain Fromager.

→ **Dimanche 10 février - 17h**

Théâtre Hiver en scène

Organisé par la Fontaine
aux Chevaux (voir p.26)

→ **Vendredi 15, samedi 16 & dimanche 17 février**

Théâtre Don Quichotte

De Cervantes - Compagnie
Anamorphose

Cinq acteurs se retrouvent dans un fatras d'objets ordinaires et se mettent à réinventer les aventures du célèbre chevalier à la triste figure, ce personnage mythique qui critique la société et réinvente la réalité...

→ **Vendredi 1^{er} mars - 9h30 (scolaires) et 20h (tout public)**

Théâtre Oklahoma 1991 ou la véritable histoire de Thelma et Louise

Compagnie Askell

L'histoire de Thelma et Louise, avant qu'elles ne deviennent les célèbres héroïnes du film de Ridley Scott.

→ **Vendredi 8 mars - 20h**

Quai 9
Esplanade Jean-Claude Perron
Avenue Billoux
02 97 76 01 47
www.quai9.bzh

Animations Abadennoù

Salon du chiot

Samedi 5 et dimanche 6 janvier
Parc des expositions

Loto

Union nationale des combattants
Samedi 12 janvier
Quai 9 - 14h

Grande braderie du pays de Lorient

Du vendredi 8 au dimanche 10 février
Parc des expositions - 10h-19h

Après-midi récréative

CCAS de Lanester
Judi 28 février
Quai 9 (dock 1 & 2)

Portes ouvertes

École ND Auxiliatrice
et collège ND du Pont
Samedi 2 mars
10h-12h

DEIZIOÙ 2019

Orga : Korollerien Ar Skorv

Cours de crêpes

Samedi 26 janvier
Salle Larnicol - 14h - 20 euros

Cours de cuisine

Repartez avec votre Kig ha Farz pour 4 personnes - 40 euros, 35 euros adhérent
Samedi 2 février
Salle Larnicol - Stages à 10h et 14h

Conférence

Avec Marie-Annick Larentec
Vendredi 8 février
Quai 9 - 20h - Gratuit

Cours de crêpes

Samedi 23 février
Salle Larnicol - 14h - 20 euros

Cours de cuisine

Repartez avec votre repas pour 4 personnes ! Au menu : far au blé noir et échine de porc au cidre et aux pruneaux - 40 euros, 35 euros adhérent
Samedi 2 mars
Salle Larnicol - 14h

Audition des élèves

Kabanamuzik
Samedi 2 mars
Quai 9 (dock 1)

Braderie paroissiale

Samedi 9 mars: 9h30-18h
Dimanche 10 au mercredi 13 mars: 14h-18h
Salles paroissiales (136, rue Jean Jaurès)

Sport

42^e Championnat de France

Tir 10/18m
Du 28 janvier au 3 février
Parc des expositions

Handball

Lanester HB / Gien (N1M)
Samedi 19 janvier
Salle Jean Zay - 18h30
Lanester HB / Billere (N1M)
Samedi 2 février
Salle Jean Zay - 18h30
Lanester HB / Vierzon (N2F)
Dimanche 20 janvier
Salle Léo Lagrange - 16h
Lanester HB / Limoges (N2F)
Dimanche 10 février
Salle Léo Lagrange - 16h
Lanester HB / La Rochelle (N2F)
Dimanche 3 mars
Salle Léo Lagrange - 16h

Et aussi... Hag ivez...

« Bien vieillir à Lanester »

Réunion de lancement du cycle de concertation
(voir reportage p.12-17)

Judi 31 janvier
Quai 9 - 18h-20h

1 PUBLICATION = 5 SUPPORTS !

Désormais, en annonçant vos manifestations sur **INFOLOCALE.FR**, vous pourrez bénéficier d'une visibilité sur notre site Internet, dans **REFLETS**, dans le journal **QUEST-FRANCE**, ainsi que sur **LORIENT-AGGLO.BZH** et le magazine **LES NOUVELLES**.

NDLR : une publication dans REFLETS dépend du calendrier de réception des infos et d'un avis favorable du comité de rédaction.

CITOYENNETÉ

Pour voter, un impératif: être inscrit sur les listes électorales. À partir de janvier 2019, les modalités d'inscriptions sur les listes électorales se simplifient et les traitements des demandes sont raccourcis.

Aujourd'hui, 3 millions d'électeurs ne sont pas inscrits sur les listes électorales et 6,5 millions sont mal inscrits, c'est-à-dire qu'ils sont toujours inscrits dans leur ancienne commune de résidence ou radiés mais pas inscrits dans leur nouvelle commune, ou alors doublement inscrits. Cela représente 25 % du corps électoral. C'est pourquoi un répertoire électoral unique géré par l'INSEE est institué depuis le 1^{er} janvier 2019. Toute nouvelle inscription entraînera automatiquement la radiation de la liste précédente.

Facile

Les modalités d'inscription se simplifient et se modernisent pour faciliter la participation de tous à la vie électorale. Le 31 décembre n'est plus la date limite d'inscription sur les listes électorales pour pouvoir voter l'année suivante. Vous pouvez désormais vous inscrire jusqu'au 6^e vendredi précédent le 1^{er} tour des élections, soit pour les élections européennes de cette année jusqu'au 31 mars 2019. Vous pouvez le faire en ligne sur www.service-public.fr, à la mairie ou par courrier. Les demandes sont désormais traitées dans un délai de 7 jours.

Nouvelle carte

Cette réforme entraîne une nouvelle édition de l'ensemble des cartes électorales. Elles seront envoyées fin avril-début mai à chaque électeur qui disposera d'un I.N.E (Identifiant National d'Électeur). Il s'agit d'un numéro unique et permanent attribué par le système •

Contact : Service élections :
02 97 76 86 26

DIMANCHE 26 MAI 2019

Élections européennes
Mandat de 5 ans

ANNÉE 2020

Élections municipales
Mandat de 6 ans

ANNÉE 2021

Élections départementales et régionales
Mandats de 6 ans

ANNÉE 2022

Élections présidentielles et législatives
Mandats de 5 ans



simple comme voter

POUR S'INSCRIRE en mairie au service Élections, sur Internet ou par courrier:

• **Documents à fournir:**

- Carte d'identité/passeport en cours de validité ou périmé depuis moins de 5 ans,
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture d'eau, électricité, téléphone fixe ou Internet - pas de facture de téléphone portable - bulletin de salaire...),
- Pour les inscriptions par courrier le document cerfa N° 12669*02 complété et signé.

• **Pour s'inscrire à Lanester:**

- Soit avoir son domicile réel sur Lanester (pour les jeunes de moins de 26 ans, cela peut être le domicile de leurs parents),
- Soit y être contribuable pour la 2^e année consécutive (et donc avoir été assujetti les 2 dernières années à la taxe d'habitation, taxe foncière ou cotisation foncière des entreprises sur Lanester),
- Soit être gérant dirigeant ou associé majoritaire ou unique d'une société domiciliée depuis 2 ans au moins à Lanester.

• **Pour être électeur,** il faut être de nationalité française ou citoyen de l'Union européenne (pour les élections municipales et européennes seulement).

- **Changement de domicile à Lanester:** en cas de déménagement sur la commune, ne pas oublier de signaler votre nouvelle adresse en mairie ou par courrier avant le 31 mars 2019.

partageons

l'espace

Installations sur les trottoirs, travaux sur la route ou manifestation sportive: la révision du règlement de voirie de Lanester permet de clarifier les règles et les devoirs de chacun sur le domaine public. À partir du 1^{er} mars, l'occupation privative du domaine public sera payante, comme l'exige la loi.

Domaine public: de quoi parle-t-on?

Dans son article 714, le Code civil dispose: « il est des choses qui n'appartiennent à personne et dont l'usage est commun à tous. Des lois de police règlent la manière d'en jouir. » Selon la loi n° 2010-1192 du 11 octobre 2010, « l'espace public est constitué de voies publiques ainsi que de lieux ouverts au public ou affectés à un service public » (art.2, alinéa 1). Enfin, le Code général de la propriété des personnes publiques rappelle que « les collectivités territoriales, leurs établissements publics et leurs groupements disposent, comme toute personne juridique, d'un patrimoine destiné à leur permettre de fonctionner, de remplir les missions qui leurs sont dévolues et de gérer leurs investissements ». C'est le cas notamment des chaussées, trottoirs, jardins publics, places, mobiliers urbains...

Pourquoi un nouveau règlement?

Afin de garantir la sécurité et l'intégrité de ce bien commun, qui concerne à 95 % les voiries et trottoirs, la mairie de Lanester dispose d'un règlement de voirie qui définit les règles d'utilisation et d'oc-

Le règlement de voirie rend payante l'occupation du domaine public sauf pour les événements associatifs qui présentent un intérêt public local.



cupation du domaine public. Terrasses de café, déménagements, échafaudages ou travaux sur les réseaux, chaque situation est soumise à déclaration et au respect de règles précises en matière de communication, de conditions techniques et d'aménagements. Par exemple, l'épaisseur de l'enrobé d'une chaussée, l'obligation de nettoyer le chantier, la préservation du mobilier urbain, la garantie de la sécurité des riverains...

Ainsi, le règlement de voirie garantit la cohérence et l'uniformité du domaine public. Établi en 1994, le règlement de voirie de Lanester doit aujourd'hui être révisé pour préciser différentes situations, mais aussi rappeler les textes connexes auxquels il fait référence (Code civil, Code général de la propriété et des personnes publiques, etc.). Le nouveau règlement de voirie entrera en vigueur le 1^{er} mars 2019, une fois la tarification de l'occupa-

public



Franck Bétermin

EN CHIFFRES :

- La mairie a traité **plus de 200 demandes d'autorisation** d'occupation du domaine public en 2017
- Le forfait pour occupation **non-autorisée du domaine public est fixé à 200 euros**
- Délais pour une **demande d'occupation temporaire: 7 jours**
- Délais pour une **demande d'occupation permanente: 1 mois**

En savoir plus sur le règlement et les tarifs : www.lanester.bzh

tion de l'espace public votée en Conseil municipal.

Pourquoi instaurer une redevance ?

Depuis 2006, le législateur a rendu payante l'occupation du domaine public. Si cette règle n'avait pas été appliquée jusqu'à présent à Lanester, elle sera intégrée au nouveau règlement de voirie. Le tarif dépend de la nature de l'occupation, de sa durée et de son emprise. Un riverain qui souhaite bénéficier d'un stationnement réservé pour un déménagement devra s'acquitter d'une redevance. En contrepartie, la mairie lui fournira des panneaux de stationnement. Un commerce qui installe une terrasse ou des chevalets avec des menus, le stationnement d'un « food truck », l'installation d'un échafaudage... Voici quelques situations qui seront soumises à un paiement à la journée, à la semaine, au mois ou à l'année. Les tarifs seront simples et accessibles à tous. Ils seront fixés selon la valeur locative du terrain occupé. Plus qu'une source de revenus pour la collectivité, cette nouvelle mesure vise surtout à mieux réguler l'occupation du domaine public et à limiter les abus. Les recettes issues de ces redevances n'ont pas vocation à augmenter mais à diminuer en favorisant une occupation plus rationnelle. À noter que les associations sont exonérées du paiement de cette redevance : les événements culturels, sportifs et de loisirs bénéficieront donc toujours de la gratuité, dans le sens où ils présentent un intérêt public local.

Le règlement de voirie et sa grille tarifaire seront mis en ligne à partir du 9 février sur

www.lanester.bzh

Recensement

Le recensement de la population permet de déterminer la population officielle de Lanester. Un agent recenseur recruté par la ville se présentera à votre domicile, muni de sa carte officielle, entre le 17 janvier et le 23 février 2019. Il vous remettra un identifiant pour faire votre démarche sur Internet ou avec la version papier.

Cartes d'identité et passeports

Pensez à la mise à jour de vos documents d'identité à l'approche des examens et des congés d'été. Depuis le 1^{er} janvier 2014, la durée de validité des cartes nationales d'identité (CNI) délivrées aux personnes majeures est passée de 10 à 15 ans. Cependant les CNI établies entre 2004 et 2013 peuvent être valides 5 ans de plus, voir les conditions sur www.lanester.bzh. Les changements de documents d'identité se font au service de l'État civil. Vous pouvez prendre rendez-vous sur le site de la ville et remplir le dossier de demande en amont.

Monoxyde de carbone

Ce gaz est toxique, inodore et invisible. S'il est inhalé, il provoque de lourdes conséquences sur la santé (maux de tête, nausées, vomissements, malaises...). Il provient des appareils de chauffage ou de cuisson qui marchent au gaz, au bois, au charbon, à l'essence, au fuel ou à l'éthanol. Pour vous protéger, faites vérifier vos appareils de chauffage par un professionnel et demandez une attestation d'entretien. Retrouvez les autres consignes sur le site de l'Inpes.

<http://inpes.santepubliquefrance.fr>

vos idées pour rénover

À l'occasion de la rénovation de la résidence de Keraliguen, le Groupe LB Habitat mobilise les habitants et les riverains autour d'un « café complicité ». L'objectif est d'inclure les résidents à l'amélioration de leur lieu de vie.

Les 110 logements de la résidence Keraliguen vont être rénovés dès le début de l'année. L'ensemble, datant du milieu des années 1960, fera l'objet d'importants travaux, offrant l'opportunité de repenser les espaces extérieurs et leurs usages. C'est pour associer les habitants de la résidence et les riverains à ce projet, que le Groupe LB Habitat, bailleur social présent sur la commune, propose un « café complicité » mercredi 16 janvier à partir de 14h.

Brainstorming

Au programme : des informations sur les travaux prévus sur les immeubles, des discussions autour d'idées pour aménager les espaces extérieurs communs. L'idée de jardins partagés a déjà été évoquée mais d'autres propositions sont les bienvenues. Les habitants auront carte blanche pour faire des propositions. Le Groupe LB Habitat s'associe à des structures locales pour animer et faire évoluer le projet avec la participation des habitants: Laser Emploi (agence de travail tempo-



raire d'insertion), le Pimm's (Point d'Information Médiation Multi Services), Idées Détournées (création et détournement d'objets), Optim'ism (maraîchage et insertion) et les Compagnons Bâisseurs souhaitent déjà proposer de nouveaux services comme la création d'un espace numérique, un lieu de rencontre et d'animation dans la résidence, de l'accompagnement à l'emploi... •

Un rendez-vous pour associer les habitants aux travaux de rénovation de Keraliguen.

LB HABITAT EN CHIFFRES :

- Le Groupe LB Habitat compte **1700 logements en location sociale** et **7 500 logements en accession à la propriété** sur le Morbihan et le Finistère.
- À Lanester, le groupe gère **196 logements en locatif social** du territoire.
- C'est le **3^e parc social** du territoire.
- Depuis sa création en 1954, **plus de 15 000 familles** ont été logées.



Denis Pascal

← Le Studio en effervescence pour son inauguration.



Yann Quélo



Guillaume Donias

← Ewen Quélo, élève de 5^e à Henri Wallon, a remporté le concours Bookface cette année.

↑ La passerelle, 26 mètres de long, 16,6 tonnes, à son arrivée Parc Mandela Dulcie September.

GÉNÉRATIONS

Personne expérimentée, d'un certain âge, investie dans sa ville, dans son quartier ou dans sa famille. Je suis, je suis... le senior! À Lanester, ils représentent 25 % de la population. Actifs, jeunes retraités ou d'un âge avancé, les seniors sont des acteurs majeurs du territoire. Prendre soin d'eux, c'est prendre soin de nous, se projeter et préparer notre avenir.

à tout

tout ho

500 personnes ont participé au Cabaret Gourmand proposé aux plus de 70 ans par le CCAS.



On devient majeur à 18 ans, mais à quel âge devient-on senior? Les professionnels de santé parlent de 70 ans parce que c'est en moyenne à 73 ans que survient le premier accident de santé sérieux. Les pouvoirs publics tablent sur 60 ou 65 ans, âge auquel débute l'accès à certaines prestations sociales.

quand la retraite arrive. À Lanester, les seniors sont très impliqués dans le milieu associatif et dans la vie citoyenne. Il n'empêche que certains ont besoin d'un petit coup de pouce pour les repas ou le ménage. D'autres conservent une belle autonomie mais cherchent un environnement sécurisé. D'autres encore auront besoin d'un cadre plus

25 % de la population lanestérienne a plus de 60 ans aujourd'hui

Pour les professionnels du marketing, c'est à partir de 50 ans, quand des changements de vie modifient les comportements de consommation. En fait c'est surtout l'âge ressenti par la personne elle-même qui compte.

adapté avec des professionnels à leurs côtés. Le CCAS de Lanester tient compte de cette diversité et propose des services adaptés quand arrivent les premiers signes d'une autonomie fragilisée ou d'une dépendance plus affirmée.

Vous ne faites pas votre âge!

Plus ou moins vieux, on ne fait pas toujours l'âge qu'on a. L'âge « ressenti » ne correspond en effet pas toujours à celui de notre année de naissance. L'âge ressenti, c'est l'âge psychologique, celui que nous avons l'impression d'avoir, qui nous détermine et qui influence nos comportements, structure nos envies, nos besoins, nos choix. Pour le même âge physique, les réalités sont bien différentes d'une personne à l'autre. Nous n'avons pas tous les mêmes besoins, le même état physique, psychologique, ni le même vécu

Bienvenue au club

En 2030, 1 personne sur 3 aura plus de 60 ans. Dans le Morbihan, 298 000 habitants sur 810 000 devraient avoir plus de 60 ans, soit 84 000 personnes en plus dans les 15 prochaines années (chiffres INSEE). Notre espérance de vie croissant, nous sommes tous en bonne voie pour grossir les rangs du club des seniors. Mais qui sont-ils? Que font-ils? De quoi ont-ils envie et besoin? Vaste question qui sera posée lors d'un cycle de concertation « Vous en pensez quoi? » pour préparer leur avenir et donc le nôtre. Reflets tâte le terrain et amorce la réflexion •

senior

Franck Bévernin

Donneur

INTERGÉNÉRATIONNEL

entre générations, on

Les seniors ont autant à transmettre aux plus jeunes qu'ils ont à recevoir d'eux. Donnant-donnant, l'intergénérationnel fonctionne bien à Lanester. Illustrations.

Ils ont du temps libre et de l'expérience à partager, les seniors sont nombreux à s'investir dans les associations auprès des jeunes générations. Maryse et André Le Berre lisent aux enfants dans les écoles de Lanester et Lorient. Retraités, ils sont bénévoles à l'association intergénérationnelle « Lire et Faire Lire ». Jeudi, André passe sa matinée à l'école Barbusse auprès des enfants de grande section de Maternelle. « *On est attendus et perçus comme des grands-parents. Les enfants adorent, ils posent des questions, commentent, réclament un livre déjà lu, c'est un plaisir!* » Avant chaque séance, les bénévoles vont chercher des livres à la médiathèque. « *Nous avons une carte gratuite qui nous permet d'emprunter plus de livres plus longtemps.* » Ils peuvent suivre 2 à 3 formations par an pour perfectionner leur diction, et mettre en scène la lecture. À Lanester, ils sont 13 bénévoles à intervenir dans les écoles, au collège, dans une crèche privée et au Centre social. Il suffit d'avoir 50 ans, un peu de temps et d'aimer lire des histoires aux enfants. (Plus d'infos sur www.lireetfairelire.org)

Ça roule

400, c'est le nombre d'heures par an, passées par les bénévoles du club cyclotourisme dans 5 écoles de Lanester pour apprendre aux enfants à s'approprier le vélo. Lors du Budget Participatif en 2017, leur projet de piste d'initiation vélo au



Parc du Plessis a été retenu et profite aujourd'hui à tous. Ils pourraient s'adonner à leur pratique entre eux, mais non, ils préfèrent transmettre leur expérience, préparer des sorties adaptées aux petites gambettes. « *Les enfants ont la banane quand ils nous voient arriver. Ils sont vivants et c'est un plaisir de les voir découvrir, ça nous aide à rester jeunes* » raconte Roger Querré, président du club et responsable de l'école du vélo.

Maison intergénérationnelle

Échange de bons procédés, les plus anciens transmettent leur

savoir, expérience et temps libre et les jeunes générations donnent à leur tour un coup de main : c'est le principe de l'intergénérationnel. Cet échange peut se passer sous un toit commun. C'est le cas du dispositif 1 toit 2 générations* mis en place en 2008. Depuis, 200 binômes ont cohabité à l'échelle de l'agglomération dont 26 à Lanester. Le senior de plus de 60 ans accueille chez lui un jeune, stagiaire, étudiant ou apprenti de 16 à 25 ans en échange d'une présence et de quelques services au quotidien. Une solution pour rompre avec l'isolement des per-

se comprend



Franck Béremin

sonnes âgées et répondre au problème de logement des jeunes. Dans le même esprit de solidarité, une maison hébergera bientôt plusieurs générations en plein centre-ville, rue Marcel Sembat. L'association Habitat et Humanisme disposera d'une quarantaine de logements qui seront attribués à des retraités à basse retraite, à de jeunes couples, à de jeunes travailleurs ou à des parents isolés. Les locataires d'âges et de profils très différents seront invités à participer à des activités communes. « *Tout sera fait pour que les générations s'apprécient et s'entraident* » explique Madame Quévinio, bénévole de l'association. « *Il ne s'agit pas d'une vie en commun mais de logements indépendants et de rencontres entre générations* » précise-t-elle. Des bénévoles de l'association accompagneront les locataires dans leurs démarches. Les personnes retraitées bénéficieront d'un logement pérenne. Les plus jeunes signeront des baux temporaires renouvelables pour une première expérience en logement personnel. Les autres logements de la résidence seront

gérés par différents organismes (UDAF, Sauvegarde56, CCAS de Lanester) •

*Contacts : CCAS de Lanester (Point Bleu) : 02 97 76 76 59 et BIJ Lorient - place Jules Ferry : 02 97 84 94 50

parole
d'élue



Dennis Pascal

Claudine De Brassier,

chargée des affaires sociales, des services aux personnes âgées et handicapées et de la petite enfance.

« À Lanester, on vieillit bien. Que l'on soit jeune senior encore actif ou plus âgé, la ville et le CCAS font tout pour que chacun ait sa place dans la commune. Pour autant, nous devons continuer à accorder une plus grande attention aux plus anciens et plus fragiles. Le grand âge ne rime pas toujours avec perte d'autonomie, mais si c'est le cas, les personnes doivent pouvoir trouver les réponses à leurs besoins à Lanester. Pour répondre aux enjeux des 30 prochaines années, nous lançons un cycle de concertation autour du « bien vieillir à Lanester ». La Ville compte sur votre participation citoyenne qui viendra enrichir notre travail afin de fixer les grandes orientations politiques sur l'adaptation de notre ville au vieillissement. À travers nos politiques en faveur des personnes âgées, nous souhaitons ajouter de la vie aux années. »

Tous les jeudis matins, Yann Le Berre partage sa passion pour la lecture avec les enfants de l'école maternelle Barbusse.

TOUS CONCERNÉS, CONCERTONS-NOUS !

« **Ça veut dire quoi être vieux ?** » La Ville vous interpelle pour mieux préparer l'avenir et adapter les services publics à l'allongement de la durée de vie. Quel diagnostic faites-vous des services présents à Lanester aujourd'hui ? Comment répondre aux besoins des personnes âgées ? Quels accompagnements pour les personnes âgées et leurs aidants ? **Dès janvier**, le thème du vieillissement sera mis en débat dans les espaces publics. Des « porteurs de parole » susciteront les questionnements parmi les passants et recueilleront leurs propos. Ce 1^{er} diagnostic « à chaud » sera présenté lors du **lancement de la concertation le 31 janvier à Quai 9 de 18h à 20h** en présence d'intervenants spécialistes de la question.

En février et en mars, des ateliers de concertation seront proposés dans différents lieux de sur plusieurs thèmes : accessibilité, transports publics, logement, accompagnement, solitude, économie sociale et solidaire, équipements publics, aidants, vie sociale... Un questionnaire sera diffusé, notamment sur Internet.

Le 27 mars, le temps sera venu de présenter les résultats de cette grande réflexion collective. Pour poursuivre la réflexion, « **La conserverie des vieux** » de la **Compagnie la Grosse Situation** sera jouée deux fois le lendemain, le **28 mars à Quai 9 à 14h (horaire à confirmer) et à 20h.**

ACCOMPAGNEMENT

Actifs, autonomes ou dépendants, les seniors s'impliquent dans la ville qui, à son tour, s'implique pour eux et propose un parcours adapté à leurs besoins.

parcours

Arrive un moment où les actifs le sont un peu moins et peuvent avoir besoin d'un coup de pouce. C'est alors qu'entrent en scène les petites mains du quotidien. Une cinquantaine d'agents du Point Bleu (le lieu unique des services de maintien à domicile du CCAS) interviennent au domi-

cile d'environ 500 personnes âgées de plus de 60 ans. Les usagers choisissent les services selon leurs besoins. Ce peut être pour le portage d'un repas équilibré ou une aide dans les actes quotidiens (travaux ménagers, courses, démarches administratives...). La présence de professionnels à domicile permet de rompre l'isolement

de l'autonomie...

Ils habitent au cœur de la cité, à proximité des commerces et des activités. Les 60 résidents d'Aragon sont vraiment chez eux, dans leur appartement de 35 m² qu'ils ont meublé et décoré eux-mêmes. « Ils n'ont pas changé leur mode de vie mais leur lieu de vie » précise Sylviane Le Fahler, directrice de la résidence. Quand leur maison n'est plus adaptée ou nécessite trop d'entretien pour une personne seule, certains optent pour la vie collective tout en conservant leur indépendance. « Les résidents sont relativement autonomes. Ces

personnes choisissent de s'installer en résidence pour le côté sécurisant et la présence de professionnels 24h sur 24h », explique la directrice de la résidence. Elles n'ont pas leurs courses à faire et conservent une vraie vie sociale. La situation en centre-ville permet à certains de continuer à participer à des activités à l'extérieur notamment au Multisocial. Tous les après-midi, ils sont libres de participer aux activités proposées : jeux de société, activités manuelles, couture, atelier mémoire, prévention de chutes, travail corporel joyeux... Tous les 15 jours, les résidents échangent avec les enfants du Multiaccueil autour de chants et d'un atelier de tissage. « Cette présence, ce partage les éveillent beaucoup » constate Sylviane Fahler.



Franck Bégermin

Soins à domicile, résidence autonomie et EHPAD sont complémentaires.

parole
d'aide-
soignante



Jennifer,
aide-soignante à l'EHPAD Le Coutaller.

« On apporte aux résidents une aide au quotidien, on prend soin d'eux tout en leur laissant un maximum d'autonomie. Malgré la dépendance, une vraie relation se crée. Ce sont de petites choses : une discussion, un mot, un sourire, être reconnue par un résident, un accompagnement de fin de vie serein. Le plus compliqué, c'est la fin de journée quand tout le monde est fatigué. Les soins sont primordiaux mais le bien-être moral l'est tout autant. »

Transition en douceur

La complémentarité entre chaque établissement public pour personnes âgées fluidifie les parcours. Les résidents d'Aragon peuvent faire appel aux services d'aide à domicile du Point Bleu. Si la personne devient dépendante et nécessite des soins médicaux constants, un transfert vers l'Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes, Le Coutaller est prévu •

adaptés

de certaines personnes et d'alerter quand une situation évolue. Un service de soins à domicile est proposé en cas de maladie ou dépendance. Des aides-soignantes assurent des soins techniques ou de base (toilette, habillage) et apportent une présence, une épaulement, une oreille. La transversalité entre ces différents services

fluidifie les parcours des usagers. Le développement du maintien à domicile retarde les entrées en établissement qui se font aujourd'hui à niveau de dépendance plus avancé. Cette tendance nécessite de s'interroger sur les services et l'accueil proposés à nos aînés. Une question qui sera posée lors du cycle de concertation (cf. p17) •

... à la dépendance

De 66 à 102 ans, les 61 résidents sont majoritairement des Lanestériennes, les habitants de Lanester étant prioritaires et l'espérance de vie féminine étant plus longue. L'établissement médicalisé accueille des personnes dépendantes physiquement, présentant des troubles cognitifs ou nécessitant des soins médicaux. Du petit-déjeuner au coucher, des professionnels accompagnent les résidents dans tous les actes quotidiens et s'adaptent en fonction des capacités de chacun. Chaque après-midi, Michel, l'animateur, propose une activité différente: spectacle d'accordéon, danses bretonnes, arts plastiques, jeux de psychomotricité... Libre à eux de participer ou pas, de près ou de loin et de donner leur avis. Une « commission animation » a été créée pour cela.

Aux petits soins

Aides-soignantes, agents polyvalents, infirmières, ergothérapeute, médecin, psychologue, personnel d'animation et d'administration, ils sont une cinquantaine à se relayer pour veiller sur les résidents, les accompagner, les soigner, les écouter. Depuis 2016, une nouvelle organisation a permis de développer un

« accompagnement personnalisé ». Tous les jours, un temps est dédié à l'écoute sans actes techniques.

Madeleine

Pour les anciens, le plaisir gustatif, les repas, les odeurs réveillent une foule de souvenirs. Les repas rythment leur journée et retiennent l'attention de tous. Les mets sont adaptés aux spécificités de chacun (régimes spéciaux et texture moulignée). Tout l'enjeu est de proposer des menus alliant qualité nutritionnelle, plaisir et contraintes techniques de la restauration collective. Pour cela, une « commission repas » commune aux établissements accueillant des personnes âgées a été créée en 2018 •



parole
d'actrice

Mme Delattre, proche d'un résident à l'EHPAD.

« L'entrée en EHPAD d'un proche est toujours un moment délicat. Depuis 2 ans et demi, j'accompagne mon frère à l'EHPAD Le Coutaller, j'ai pu constater, contrairement aux propos pas toujours bienveillants qui circulent parfois, la qualité d'écoute du personnel et la densité de la vie sociale proposée aux résidents. Certes tout n'est pas parfait mais l'essentiel, pour moi, est là ; à savoir l'attention, l'écoute, l'humanité apportées aux résidents et à leur famille. Je fais partie du Conseil de Vie Sociale de l'établissement. Cela me permet d'avoir une vue d'ensemble du fonctionnement et d'être, éventuellement force de proposition. Cela m'a aussi permis de constater chez le personnel administratif et encadrant, et de la part du CCAS, la volonté constante d'apporter des améliorations au fonctionnement de la structure. Quand mon frère ne sera plus là, je pense que je continuerai à m'investir. »

parole
de
résidente



Marie-Thérèse, 83 ans, résidente à l'EHPAD Le Coutaller.

« J'étais seule dans une maison trop grande et j'ai eu besoin d'un hébergement médicalisé. À mon arrivée ici, j'ai trouvé ça vraiment difficile mais je m'y suis habituée. Une personne vient m'aider pour le linge et pour faire des petites courses. Ça me fait une présence. Michel, l'animateur, propose des activités mais je préfère lire et regarder la télé chez moi. Le personnel est super mais pas assez nombreux et c'est dommage qu'ils ne puissent pas faire la cuisine ici... »

**Suite de la série « reconversion professionnelle ».
Dépanneur automobile pendant 8 ans, Yann est
aujourd'hui aide-soignant.**



la mécanique du cœur

Franck Bételem

Quel lien entre le métier de dépanneur automobile et l'activité de pompier volontaire? Le secours, l'aide à la personne en difficulté. Pour Yann l'aspect « mécanique » du métier était trop présent par rapport à ses aspirations. Trop de mécanique et pas assez d'humain. Il a inversé la tendance, délaissé les machines pour s'occuper des personnes. « *Après 8 ans de dépannage, j'avais besoin de changer.* » Difficile de passer le cap. À trop attendre et vivre une situation qui ne lui convenait pas, Yann a connu une période de surmenage. Son corps lui a dit stop. « *Il m'a fallu un certain temps avant de rebondir.* » Aujourd'hui, il considère que c'était « *un mal pour un bien.* »

Changer de métier n'est pas toujours facile mais possible. Yann l'a fait avec brio.

Parcours

« *Le métier d'aide-soignant me trottait dans la tête depuis un moment. Mais le financement était une vraie question.* » Il s'est tourné vers Agora services, entreprise d'économie sociale pour obtenir des informations sur les démarches, les concours, les aides financières, la formation. Il est aiguillé vers un bilan de compétences qui a conforté son choix de reconversion professionnelle pour le métier d'aide-soignant. « *Le bilan permet d'apprendre sur soi-même et de rencontrer des professionnels* » et aussi de se créer un réseau, utile dans le cadre d'une recherche d'emploi. Pour se confronter à la réalité du métier, Yann a réalisé 2 jours de stage de découverte, l'un en hôpital, l'autre en clinique. En juillet 2018, il obtient son DEAS

(Diplôme d'État d'Aide-Soignant) et est recruté à l'hôpital du Scorff.

Soutien

« *Je retrouve le côté humain dans mon métier. Je travaille dans différents services, cardiologie, brancardage... Mon temps libre, je le consacre aux pompiers.* » Lui pour qui rendre service aux autres est essentiel a su trouver l'accompagnement nécessaire pour mener à bien sa reconversion. « *Le soutien familial a été très important* » tient-il à souligner. S'il avait un conseil à donner aux personnes qui ressentent le besoin de changer et d'évoluer ce serait de « *ne pas attendre, ne pas rester dans son cocon et d'oser franchir le pas. On ne le sait pas toujours mais des aides existent.* » Parole d'aide-soignant •

ENVIRONNEMENT

En 2019, finis les produits chimiques. À partir de janvier, apprenez à cultiver votre jardin autrement.

jardins au naturel

Certains jardiniers utilisent encore des pesticides : un herbicide, un fongicide ou un insecticide. Pour éviter que le jardin devienne un concentré de produits toxiques, pas très bon pour la santé, il existe de nombreuses alternatives naturelles.

Attention danger

Les pesticides sont très néfastes pour l'environnement et leur utilisation n'est pas sans conséquences sur la biodiversité. Non seulement, ils nuisent à l'équilibre du jardin, en éliminant les insectes utiles, mais ils contribuent aussi à la pollution des cours d'eau par le mécanisme de ruissellement des eaux pluviales. Du point de vue de la santé, mieux vaut les éviter. À court terme, leur manipulation peut entraîner des brûlures ou des irrita-

tions par contact de la peau ou des yeux. À long terme, leurs résidus, présents dans les fruits et légumes du potager, peuvent provoquer de lourds effets indésirables.

À bannir

Avec la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte, la France s'est engagée dans la réduction de l'usage des pesticides. L'utilisation des pesticides dans les espaces publics est interdite depuis janvier 2017, tout comme la vente en libre-service, aux particuliers, des produits les plus dangereux. La ville de Lanester, en signant la charte d'entretien, s'est engagée, dès 2003 dans la maîtrise des pollutions liées aux pratiques d'entretien des collectivités. Cela implique, chaque année, une vérification, par un organisme

agréé, des produits utilisés. À partir du 1^{er} janvier, l'interdiction pour les particuliers d'utiliser ou de détruire des pesticides entre en vigueur. Seuls les produits de biocontrôle (c'est-à-dire de lutte biologique intégrée), les produits à faible risque (type purins) ou les produits autorisés en agriculture biologique ne sont pas soumis à cette interdiction. Si vous détenez encore des contenants, même vides, apportez-les directement à la déchetterie, non recyclables, ils seront acheminés vers une unité de traitement appropriée.

Jardiner autrement

La semaine pour les alternatives aux pesticides vise à promouvoir des techniques de jardinage au naturel. Cette année, elle se tiendra du 20 au 30 mars, vous pourrez assister à des animations organisées par Lorient agglomération, l'association Fleurir Lanester et l'Association Horticulture Loisirs de Lanester. En attendant, voici quelques astuces utiles : désherbez à la main régulièrement ou paillez le sol pour éviter la pousse des mauvaises herbes, désinfectez votre jardin à l'eau chaude en utilisant l'eau de la cuisson de vos pommes de terre par exemple ! Éliminez les champignons parasites grâce à des préparations à base de plantes comme l'ail. Préservez les insectes auxiliaires comme les coccinelles car elles peuvent protéger votre jardin contre les pucerons, chenilles ou limaces. Toutes ces méthodes naturelles de biocontrôle ainsi qu'une observation active sont la clef pour bien vivre votre jardin au quotidien.

Jardiner sans pesticides, c'est possible!



Creative Commons

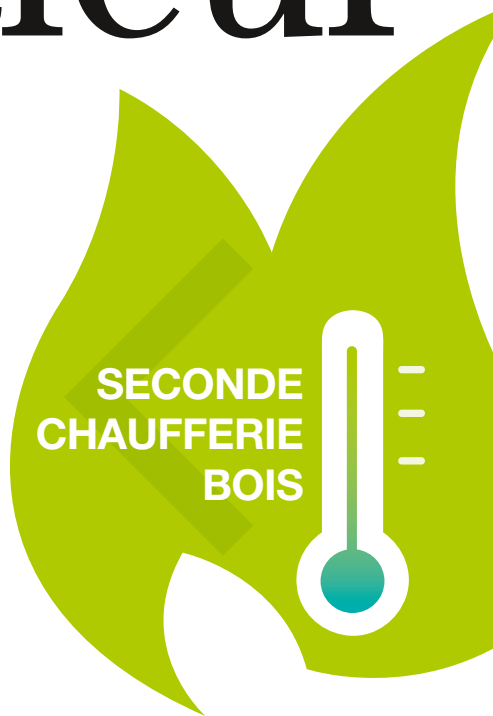
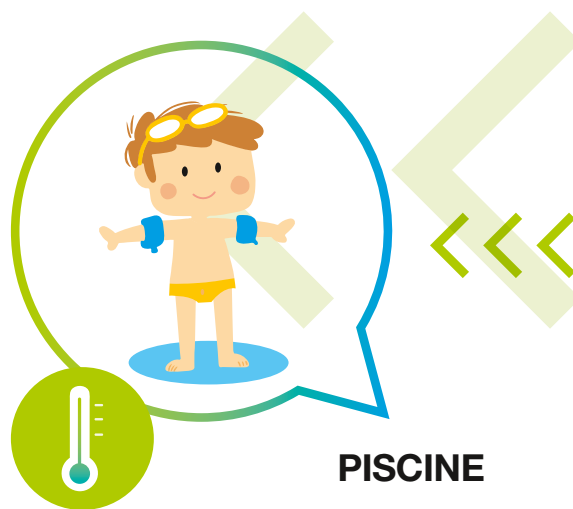
Opérationnelle depuis octobre, la seconde chaufferie bois de la commune permet désormais d'alimenter en chaleur la piscine et les bâtiments publics environnants. Une nouvelle étape en faveur des énergies renouvelables qui allie écologie et économies pour la collectivité.

chaleur

B brûler du bois pour produire de la chaleur, c'est un principe vieux comme le monde, un des fondements de l'évolution humaine et de la civilisation. Et c'est aujourd'hui la solution la plus durable et la moins polluante en comparaison avec les autres énergies actuellement exploitées : gaz, fioul, électricité... Pourquoi? Parce que lorsqu'elle est utilisée dans un système de foyer fermé qui permet de réguler l'arrivée d'air, la chaleur bois optimise la consommation du combustible et donc le rejet de dioxyde de carbone (CO₂), principal responsable du réchauffement climatique à l'échelle mondiale. On considère ainsi que la ressource bois est renouvelable : sa combustion émet la même quantité de CO₂ que celle utilisée pendant sa croissance. Il suffit en outre de quelques années voire décennies pour faire pousser un arbre... contre des millénaires pour les énergies fossiles! Autre avantage non négligeable, le bois est également une ressource locale facilement exploitable dans nos contrées, avec une filière aujourd'hui bien structurée.

Coup de chauffe

À Lanester, une première chaufferie bois a été mise en service en 2010 afin de desservir progressivement différents équipements publics du centre-ville de Lanester (cf. illustration) ainsi que les logements de la résidence Crébillon (rue Marcel Sembat), du foyer Aragon et de la cité Kesler-Deville. Bien que de grande capacité, elle est toutefois équipée en complément de chau-



dières à gaz, activables en cas de nécessité (pour permettre l'entretien des installations, en cas de secours ou de forte demande). La municipalité a fait le choix de confier son installation et sa gestion à la société Dalkia, filiale du groupe EDF, par délégation de service public. Ce mode de gestion permet ainsi à la Ville de contrôler l'activité de l'équipement sans en supporter le coût pendant la durée du contrat de concession avec l'exploitant. Afin d'améliorer sa performance écologique, la chaufferie sera ainsi prochainement équipée d'un système d'électrofiltres afin de réduire les émissions de particules fines dans l'atmosphère, conformément à une nouvelle réglementation.



Coup double

Depuis octobre 2018, une nouvelle chaufferie alimente désormais la pis-

verte



LE STUDIO

aux bâtiments. Arrivée à destination, l'eau transite par un système d'échangeur jusqu'aux radiateurs, pour repartir ensuite vers la chaufferie et recommencer le cycle. Un système de télégestion permet d'effectuer des réglages à distance et de veiller au bon fonctionnement, même si une visite régulière des machines par les agents municipaux s'avère indispensable. Les économies d'énergie sont déjà notables et le seront encore plus dans un avenir proche puisque les prévisions de hausse du coût du gaz et de l'électricité sont très importantes pour les prochaines années. De quoi inciter les collectivités à multiplier les projets de chaufferies bois et de rénovation énergétique dans les années à venir ! Ainsi, à Lanester, des investissements sont à l'étude pour l'école maternelle Joliot Curie et la nouvelle maison des associations où les systèmes de chauffage sont très anciens, ou encore dans le cadre du projet de rénovation urbaine de Kerfréhour-La Châtaigneraie •

CHAUFFERIE BOIS N° 2

- **Coût :** 495 000 euros HT
- **Taux de subvention des travaux :** 82 % (ADEME, Région, État)
- **Capacité :** 2 X 120 kWh* (bois) + 500 kWh (gaz, uniquement en cas de besoin)*

*kWh : 1 kilowattheure correspond à l'énergie consommée par un appareil électrique de 1 000 watts qui fonctionne pendant 1 heure.

ÉCOLE DE DANSE ET ATELIER D'ARTS PLASTIQUES

ter est donc ici partenaire de la ville de Lorient (principal actionnaire), de Lorient Agglomération et d'un ensemble de communes voisines pour l'exploitation de la chaufferie. Cette SPL va donc permettre de développer le réseau de chaleur bois sur tout le territoire et de garantir l'approvisionnement et le stockage du bois par des filières locales.

Mode d'emploi

Le fonctionnement de la chaufferie est simple : le bois arrive par camion sous forme déchiquetée et est versé dans le silo de stockage. Un bras de vis le conduit ensuite progressivement jusque dans la chaudière pour être brûlé. La chaleur produite permet de chauffer de l'eau contenue dans un ballon de 10 m³ jusqu'à une température de 95°C qui est ensuite injectée dans le réseau de tuyaux enterré et relié

cine Aqualane's, le conservatoire de musique et de danse, l'atelier d'arts plastiques ainsi que le Studio (pôle jeunesse, ex-salle Jean Vilar). Son financement (environ 500 000 euros HT) est subventionné à 80 % par l'ADEME (Agence de l'Environnement et la Maîtrise de l'Énergie), la Région Bretagne et l'État. À la différence de la 1^{re} chaufferie de Lanester, celle-ci est exploitée par une Société Publique Locale (SPL), un modèle de société anonyme entièrement contrôlée par les collectivités territoriales qui en sont les uniques actionnaires. Ce type de structure juridique permet aux collectivités de mettre en place une véritable gestion d'entreprise en mutualisant une expertise et des moyens au service de projets d'intérêt général. Lanester

TRANSPORT

Nouveau réseau

Plus simple, plus lisible, plus performant et plus souple, le nouveau réseau de transport de Lorient Agglomération sera opérationnel le 7 janvier avec 2 nouvelles lignes à Lanester.

→ NOUVEAU RÉSEAU

plus souple

Les horaires s'allongent : les bus circulent plus tard le soir et sont plus fréquents pendant les vacances scolaires.

Vos horaires et trajets sur CTRL.fr et l'appli mobile

CTRL LORIENT AGGLOMÉRATION

Les zones de Manébos et de Kerpont bénéficieront de deux nouvelles lignes. **La ligne 110 Zone de Manébos** permet de rejoindre le Cinéma Méga CGR, la patinoire et la zone de Manébos au départ du Parc des Expositions. Un minibus desservira les 2 arrêts Cinéma et Patinoire, toutes les 15 minutes de 14h30 à 18h30. Cette ligne fonctionne les mercredis et samedis après-midi en période scolaire et du lundi au samedi en période de vacances scolaires.

La ligne 111 - Zone de Kerpont - Zone de Bellevue permet de rejoindre les zones artisanales de Kerpont, Kergouaran, Kergoussel et Lann Sévelin ainsi que la Zone commerciale des Trois Rivières depuis le Parc des Expositions pour rejoindre un arrêt de votre choix. Les départs et retours ont lieu toutes les 30 minutes de 7h à 9h, de 12h à

14h et de 16h à 19h avec réservation. Les trajets et horaires de cette ligne sont fixes mais leur fonctionnement est soumis à réservation. Les réservations se font au 02 97 37 85 86 (du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h) au plus tard la veille du déplacement ou via l'application mobile CTRL Mobility.

Haute fréquence

Lanester bénéficiera de deux lignes à haute fréquence avec des passages toutes les 10 à 15 minutes. Les lignes T2 et T3 s'arrêteront au Parc des expositions. La T2 au départ de la Cité de la voile passera par le Pont Saint-Christophe et Quai 9. La T3 partira de Plœmeur-les Pins et rejoindra le centre-ville par le pont des Indes.

Soyez informés :

- 0297 21 28 29 du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h30
- La boutique Transports et Déplacements à l'Orientis (Cours de Chazelles) à Lorient
- Dès le 2 janvier, des équipes présentes sur le réseau
- L'application mobile gratuite de la CTRL
- www.ctrl.fr

QUAI 9

Danses

Du 2 au 5 février, Quai 9 accueille la compagnie Hervé Koubi pour deux spectacles de danse « Les nuits barbares ou les premiers matins du monde » et « Boys don't cry ». Deux stages de danse sont proposés au public dimanche 3 février à Quai 9. L'un de danse contemporaine avec Guillaume Gabriel de 10h à 12h. L'autre de danse hip-hop avec Houssni de 13h à 15h.

Les stages sont ouverts à tous à partir de 12 ans, tous les niveaux de pratique sont acceptés.
Tarif par stage : 17 euros
Nombre de places limité
Réservation et renseignement : 0297 7601 47



Michel Cavalier

ATELIER

Art sablé

L'association des Enfants du Plessis propose depuis 2 ans un atelier de tableaux de sable à destination des personnes porteuses de handicap moteur. Chaque participant choisit son modèle et ses couleurs parmi une soixantaine de sables naturels et une trentaine de silices colorées. L'atelier a lieu tous les mardis après-midi à la maison de quartier Ty Penher.

Contact : 06 46 29 15 35

HANDICAP MENTAL

Séjour adapté

Cet été, un séjour à Pornic est proposé aux adultes Lanestériens en situation de handicap mental par le CCAS de Lanester.

Deux groupes de 7 personnes séjourneront en campagne à proximité de la mer du 27 juillet au 5 août et du 5 au 14 août. Au programme, promenade sur les sentiers et dans les ruelles de Pornic, escapade à l'île de Noirmoutier, une journée au parc d'attractions de Légendia Parc... Les participants profiteront des plaisirs de la plage et des festivités de la région. Une réunion d'information aura lieu mardi 22 janvier à 17h30 à la mairie, salle du Conseil Municipal.

Contact : 0297 7681 97



Melanie Chaigneau

ÉNERGIE

Compteur Gazpar

En janvier, GRDF déploie ses compteurs communicants Gazpar à Lanester.

Ces nouveaux compteurs ont pour objectif d'accéder à vos données de consommation en ligne sur le site de GRDF, sur un espace personnalisé et sécurisé. Vous pourrez comparer vos consommations par période et recevoir des alertes en cas de dépassement. Les données mensuelles seront quant à elles directement transmises aux fournisseurs d'énergie. Les habitations concernées seront prévenues par courrier quelques semaines avant l'intervention, leur indiquant le nom de l'entreprise de pose et les modalités pratiques.

Guide pratique de l'ADEME sur www.ademe.fr et plus d'informations sur le site de GRDF : www.grdf.fr



Grégoire Brandel - GRDF

ASSOCIATION

Aider les aidants

L'association France Alzheimer et maladies apparentées s'engage à soutenir les aidants familiaux. Elle met en place des actions pour lutter contre l'épuisement physique et psychologique. Dans ce cadre, un atelier de relaxation est programmé tous les mercredis de 17h15 à 18h15 à la résidence Edilys à Lorient. Il aborde différentes approches comme la sophrologie ou le yoga.

Atelier gratuit sur inscription au 07 83 43 13 00

SALON

Salut les artistes

La 22^e édition du salon des artistes amateurs aura lieu du 8 au 27 avril. La Ville de Lanester invite les artistes amateurs à s'exprimer librement en présentant une œuvre de leur choix. Aucun thème n'est imposé. Chacun proposera une œuvre originale, imaginée, conçue et créée dans la perspective du salon. Afin de garantir des qualités d'exposition pour tous, une seule œuvre par artiste sera exposée. Les bulletins d'adhésion seront disponibles à l'accueil de l'hôtel de ville et sur www.lanester.bzh à compter du 14 janvier.

Contact : Direction Culture 0297 7686 20

NOUVEAUTÉ

LE STUD!O

• Horaires période scolaire:

Mardi 17h > 19h
Mercredi 14h > 19h
Jeudi 17h > 19h

• Horaires vacances scolaires:

Du lundi au vendredi 14h30 > 18h30

• Sorties et projets en soirée et week-ends.

Contacts : 02 97 81 42 50

passjeunesse@ville-lanester.fr

 Lanester Jeunesse

Festival jeunesse : du 4 au 17 février 2019

Actions de sensibilisation dans les collèges et lycées sur le thème des inégalités et des discriminations, rencontres, expos, événements festifs...

La 21^e édition du festival de la jeunesse se déroulera hors et dans les murs du Stud!o.

Programme complet prochainement sur

www.lanester.bzh

Jobs d'été

Pour les vacances d'été, la mairie de Lanester recrute des jeunes titulaires du Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA). Pour travailler en juillet il faut avoir suivi le stage de formation de base BAFA avant le 8 juillet 2019 et pour août, le stage doit être fait avant fin juillet. Intéressé? Envoyez-nous vos lettres de motivation et CV à l'attention de Madame la Maire en y joignant les photocopies des diplômes (BAFA, surveillant de baignade, PSC1...) ou les attestations d'inscription en formation.

Dépôt des candidatures avant le vendredi 1^{er} février 2019.
Direction Enfance Jeunesse:
02 97 76 86 21 / 02 97 76 81 90



le STUD!O est dans la place

Avec son point d'exclamation en guise de lettre « i », le nom de la nouvelle structure jeunesse de Lanester affiche son ambition: devenir le lieu de tous les possibles pour les moins de 20 ans.

Le studio, c'est bien souvent le premier logement des jeunes adultes, synonyme d'autonomie et d'indépendance. C'est aussi le nom donné à un lieu d'expression et de création artistique. Ce n'est donc pas un hasard s'il a été choisi par les jeunes Lanestériens pour cette nouvelle structure qui leur est dédiée dans les locaux de l'ex-salle Jean Vilar.

Un nom

Sur les 187 propositions de noms enregistrées lors de la concertation, un groupe composé de jeunes Lanestériens en avait retenu 5 soumis ensuite à un vote. Résultat: 792 personnes (dont 80 % de jeunes de moins de 25 ans) ont plébiscité le

Séance photo lors de la soirée d'inauguration des locaux (et du logo) le 8 décembre 2018.

« Studio », largement devant le « Spot » en seconde position. Une belle enseigne lumineuse du logo est désormais visible sur la façade du bâtiment, tandis qu'un QR code géant renvoie, si on le scanne avec un smartphone, vers la page « jeunesse » du site de la Ville.

Un lieu

Après des travaux de rénovation conséquents, le Stud!o accueille aujourd'hui les 2 structures d'accueil à destination de la jeunesse: les « Passeports » pour les 11-14 ans (uniquement pendant les vacances), et un espace pour les plus de 14 ans. Depuis septembre, 150 jeunes y sont inscrits soit à l'accueil de jeunes, soit aux ateliers dédiés à certaines pratiques: couture, danse hip-hop... À la fois lieu de rencontre, d'information et d'expression, les locaux permettent aujourd'hui de mettre en place toute sorte d'activités et d'événements, en fonction des souhaits et des envies des adhérents. Au tarif de 5 euros l'adhésion, pas de doute: ça va bouger dans le Stud!o! •

bouger fiñval

FESTIVAL

Avec la nouvelle année reviennent les Deizioù. La médiathèque vous donne rendez-vous pour découvrir la culture bretonne et dérouler le fil.

Pa grog ar blez nevez e vo distro an Deizioù ivez. Ho koui a ra ar vediaoueg d'ober anavedigezh gant sevenadur Breizh a-hed-an-neudenn.

Ce festival breton, organisé par Emglev Bro an Oriant, diffuse la culture bretonne sur le Pays de Lorient.

De janvier à mars, plus de 100 animations seront proposées : spectacles, conférences, expositions mais aussi cinéma, cuisine... La médiathèque de Lanester met à l'honneur le patrimoine culturel immatériel de Bretagne avec un focus autour de la broderie et des costumes de Bretagne à travers deux expositions, des ateliers et une conférence.

Extraordinaire

Le fonds breton de la médiathèque est multisupports. À l'occasion des Deizioù, les ouvrages



Jacques Hervé

déroulez le fil

sur les techniques de broderie seront mis en valeur. La broderie recouvre progressivement les costumes traditionnels bretons : tablier, gilets, coiffes... reflétant ainsi une extraordinaire créativité, toujours présente aujourd'hui. Cet art de la décoration nécessite précision et concentration.

Tire le Fil

Lors d'une journée festive, découvrez cet univers et venez observer le brodeur professionnel Paul Balbous à l'œuvre. Passionné par

cette technique depuis l'âge de 14 ans, cet artiste de grande renommée animera des ateliers sur ce savoir-faire traditionnel. Les bénévoles de l'association Korollerien ar Skorv proposeront également une initiation. Des costumes restaurés par Paul Balbous seront exposés. Une seconde exposition, interactive, abordera le patrimoine immatériel de Bretagne : musique, danse, contes, jeux... Des vidéos et des témoignages sonores feront honneur à ce patrimoine vivant •

Paul Balbous, brodeur professionnel de costumes bretons, animera un atelier à la médiathèque le 16 février.

Médiathèque Elsa Triolet
rue Jean-Paul Sartre
0297 89 00 70
www.mediatheque-ville-lanester.fr
Retrouvez le programme des Deizioù sur Lanester dans l'agenda p.4 & 6 et sur emglevbroanorient.bzh.

THÉÂTRE

La Fontaine aux Chevaux organise le festival Hiver en Scène en partenariat avec la Ville de Lanester qui se déroulera à Quai 9 du 15 au 17 février.

DU 15 AU 17 FÉVRIER - QUAI 9
Festival Hiver en Scène
Par La Fontaine aux Chevaux
et la Ville de Lanester

talents sur scène



Stanis Paysant

Lors de ce festival Hiver en Scène, anciennement En attendant Kerhervy, cinq pièces vous transporteront dans divers univers. Trois jours dédiés au théâtre amateur permettant aux comédiens de montrer leur talent et de varier les plaisirs.

Du conflit à la réconciliation

La première pièce est une comédie tragique. **Petit boulot pour vieux clown** de Matéi Visniec dépeint des personnages en quête d'eux-mêmes, trois vieux amis qui entrent en conflit, persuadés de leur talent respectif. Jouée par le Théâtre Dépareillé, la pièce a

Les poignantes "Paroles de poilus" incarnées par 4 femmes le 16 février.

obtenu l'Arlequin d'Argent et le prix du comité de sélection au festival des Arlequins de Cholet en 2018.

La Pépinière de l'Arbre à Fil vous présentera **Paroles de Poilus** d'après le recueil de Jean-Pierre Guéno. Cette pièce met en scène des témoignages poignants de soldats dont l'humanité est plus forte encore que leur héroïsme. Quatre femmes sur scène incarnent et réaniment les âmes des soldats. En soirée, **Faire l'amour** d'Anne-Marie Olivier, est réalisée par le Théâtre du Strapontin. C'est une pièce documentaire basée sur des histoires vraies, des histoires lumineuses ou terrifiantes, du désir à

RENCONTRES THÉÂTRALES

- **Vendredi 15 février: Petit boulot pour vieux clown** - Théâtre Dépareillé - 20h30
 - **Samedi 16 février: Paroles de Poilus** Pépinière de l'Arbre à Fil - 17h30
Faire l'amour - Théâtre du Strapontin - 20h30
 - **Dimanche 17 février: Le chemin des passes dangereuses** - Commedia Dell'Quartier - 15h
Lady First - Théâtre 21 - 17h30
- Restauration possible le samedi entre les 2 spectacles - festival.kerhervy.com

la frustration. Elle est déconseillée aux moins de 14 ans.

Le Chemin des passes dangereuses de Marc-Michel Bouchard sera présenté par La Commedia Dell'Quartier. C'est l'histoire de trois frères, victimes d'un accident de la route, qui tentent de renouer des liens distendus par un parcours familial douloureux. Cette saisissante « tragédie routière » porte sur la réconciliation et la parole, sur la quête de la sincérité et la difficulté des hommes à communiquer.

La dernière pièce, **Lady First** de Sedef Ecer, vous transportera au cœur d'une révolte dans un pays imaginaire dirigé par un dictateur. Avec cette pièce, le Théâtre 21 a obtenu le prix de la Ville de Lanester au Festival de Kerhervy 2018.

Tarifs :

- À l'unité : 9 euros plein tarif (tout public), 5 euros tarif réduit (réservé aux adhérents de la Fontaine aux Chevaux, aux enfants jusqu'à 12 ans, aux demandeurs d'emploi et bénéficiaires des minima sociaux)
 - Pass 3 spectacles : 21 euros plein tarif, 13 euros tarif réduit
 - Pass 4 spectacles : 28 euros plein tarif, 18 euros tarif réduit
- Réservation Quai 9 : 02 97 76 01 47



leur force, c'est le collectif

Les filles de l'ASL entament leur 6^e année. Elles grimpent avec constance et entraide. Équipe renouvelée et nouvel entraîneur, la saison 2018-2019 commence sous le signe de la réussite.

L'équipe a été créée à partir d'un noyau de 5 filles demandeuses. Chaque année, les effectifs ont progressé, tout comme leur niveau. Aujourd'hui, elles sont 21 âgées de 15 à 36 ans à s'entraîner les mardis et jeudis sur les terrains de Locunel ou de la Grande Lande. « Après le FCL, nous sommes l'équipe féminine la plus ancienne sur le Pays de Lorient », présente Mickaël Gaillou, créateur de la section et entraîneur aux côtés de David Cavron, entraîneur principal.

Entraide

Au-delà des capacités techniques, l'entraîneur souligne

« l'importance de l'ambiance, leur force c'est un collectif fort. Les filles s'intègrent vite grâce à l'entraide entre les débutantes et les expérimentées. » Quant à l'entraîneur, à lui de trouver un équilibre entre les différents niveaux. « Les filles ont plus de respect envers l'encadrement, elles sont plus à l'écoute et elles posent beaucoup plus de questions. Elles veulent savoir pourquoi on fait tel entraînement, à quoi il sert. Elles approfondissent plus que les garçons. » Les deux capitaines, présentes depuis le début, sont le socle de l'équipe aujourd'hui complète mais qui se renouvelle tous les ans.

Une équipe à surveiller en attendant la Coupe du Monde de foot féminin en juin.

Progression

Depuis le début, la progression est constante. Les objectifs ont évolué en même temps que l'équipe. La première année, il s'agissait de finir la saison. La deuxième année, elles sont montées en ligue et se sont maintenues la troisième et la quatrième année. Après un mauvais début de saison en 2017, elles ont su remonter la pente pour accéder au quart de finale lors de la Coupe de Bretagne. Actuellement en tête du championnat du District 56, elles enchaînent les victoires avec huit matchs gagnés sur neuf. Le parcours des seniors pourrait bien montrer l'exemple aux plus jeunes qui, pour l'instant, jouent en mixte. La coupe du Monde féminine de 2019 pourrait bien susciter des vocations... •

Contact ASL : 06 66 67 50 29
www.as-lanester.com



BUDGET PARTICIPATIF

Le réveil des projets

Avec 1 694 votes et un taux de participation en hausse, le troisième opus du budget participatif a consacré trois projets.

Le principe est simple: « vous proposez, vous décidez et la Ville réalise ». Un budget de 100 000 euros est alloué aux Lanestériens pour proposer des projets leur tenant à cœur. Ce sont eux qui ont sélectionné les finalistes lors du « forum des projets » qui s'est déroulé le samedi 23 juin 2018. Du 12 au 17 novembre, lors de la seconde phase de vote, les projets lauréats ont été élus. Ces 3 projets seront réalisés avant fin 2019.

Les porteurs

Cette année un des projets lauréats est issu de la fusion de deux projets construits autour de la même thématique. Les porteurs ont uni leurs forces pour multiplier leurs chances. Très engagés dans le dispositif, les participants souhaitent voir leurs projets réalisés et s'en

donnent les moyens (affichage, flyers, débats sur l'espace public...). Ils participent aux réunions avec les élus comme avec les services pour finaliser leur projet et vont sur le terrain au contact des Lanestériens.

La participation

Les budgets participatifs ont le vent en poupe. En 2018, 80 communes ont mis en place un budget participatif, ainsi que 2 départements et 1 région. Avec 1 694 votes, soit 8.5 % de la population, Lanester se place au-dessus des 3.9 % de la moyenne nationale. Cette hausse, constante depuis 2016, prouve que les Lanestériens se sont approprié ce dispositif. Fin 2019, 11 réalisations concrètes, initiées par les habitants, auront vu le jour sur la commune grâce au budget participatif.

Les projets gagnants de l'édition 2018

MAISONS DE QUARTIER

www.lanester.bzh

Venez prendre connaissance de l'actualité de la ville et de votre quartier



LA BELLE VUE

4 bis rue Pierre Le Bouhart
Contact: Lydia Deshayes
02 97 81 37 94 ou 06 78 12 14 25

• **Vendredi 4 janvier:**

Sortie et goûter parents et enfants pour Noël.



TI PENHER

21 rue Jule Ferry
Contact: Melinda Iglesias
02 97 76 49 97 ou 06 78 12 79 19



L'ESKAIE

Rue Louis Pergaud
Contact: Alexandre Dersoir
02 97 81 27 49 ou 06 70 760 760



FERME DE KERFRÉHOUR

Rue de Kerfréhour
Contact: Aurélia Le Sauce
02 97 81 29 92 ou 06 78 12 75 90

• Permanences tous les mardis et jeudis après-midi (13h30-16h30)



MÉDIATION CITOYENNE

Un différend à régler avec un voisin ou une connaissance? Faites appel aux médiateurs citoyens!

Chaque médiation est effectuée par une équipe de deux bénévoles de Lanester ayant suivi une formation spécifique. Leur objectif est d'établir (ou de rétablir) le dialogue entre les personnes et de les aider à trouver par elle-même une ou des solutions satisfaisant tout le monde.

Renseignements: Direction de la citoyenneté (service vie citoyenne)
02 97 76 81 49

RETOUR D'EXPÉRIENCE

L'union fait la force

Leur projet a été plébiscité par les Lanestériens. Nicolas Davy revient sur la fusion réussie de deux projets autour d'une thématique commune, la biodiversité.

Quels étaient vos projets respectifs ?

Laëtitia Blanche avait un projet sur la biodiversité incluant notamment la fabrication de nichoirs ou la réalisation d'un livret pédagogique destiné à sensibiliser les habitants. Le mien était la construction et l'installation d'une tour à hirondelles. Confronté à des

difficultés, entre autres, pour trouver un habitat abritant leur nid, cette population d'oiseaux diminue.

Comment s'est opérée la fusion des deux projets ?

Très simplement, nos projets traitent de la même préoccupation, la préservation de la biodiversité sur notre territoire. Celui de Laëtitia inclut une dimension pédagogique et la création d'un potager urbain. Réunir nos projets nous a semblé pertinent. Nous nous sommes donc rencontrés pour formuler un projet

unique « Terre vivante chez l'Âne Ester ». L'idée du nom part d'un jeu de mots avec le nom de la ville et l'animal, têtue mais attachant.

Que vous a apporté cette aventure ?

C'est une expérience très riche. Au départ, j'ai participé de manière spontanée en envoyant un projet précis que j'ai expliqué lors du forum des projets du 23 juin. Grâce à l'échange et à la discussion, le projet a pris une autre dimension et nous continuons à le suivre •



- 1 - Sport et aventure au parc du Plessis
- 2 - Terre vivante chez L'âne Ester
- 2 - À vos vélos, prêts roulez !

le Carnet ar c'harned

JUIN 2018

Décès

15 : Albert Chéru, 90 ans

SEPTEMBRE 2018

Décès

28 : Joséphine Mérien épouse Daniel, 80 ans

29 : Allison Kervaon, 32 ans
: Marie Penfornis, 71 ans

OCTOBRE 2018

Mariages

20 : Isabelle Plénier et Jacques Schaeffer
: Quentin Rault et Matthieu Terré

Naissances

06 : Catalaya Julé
: Quinn Barré
08 : Tasnim Belhamra
09 : Gabriel Puppette
15 : Pauline Laurent
17 : Aïma Compas
20 : Ayla Dönertas
25 : Éoline Rafik Le Moël
28 : Marion Le Tallec
: Mathilde Le Tallec

30 : Elouan Fourmage Bennis
31 : Louka Burel

Décès

01 : Annie Chartier, 68 ans
03 : Marie Romain veuve Le Gouariguer, 80 ans
04 : Marie Carré veuve Champagnat, 84 ans
: Catherine Jacquet, 58 ans
08 : Armande Le Guennic veuve Laudrin, 98 ans
11 : Rémy Feuillet, 91 ans
: Léon Lestrohan, 84 ans
14 : Gilbert Le Roux, 64 ans
15 : Gilberte Lavigne, 93 ans
: Joseph Le Duigou, 89 ans
16 : Laurent Rocquin, 42 ans
: Claudine Voitzechovsky, 97 ans
19 : Marie Hellégouarch veuve Garin, 86 ans
: André Le Héritte, 91 ans
21 : Denise Auffred épouse Kerdudo, 86 ans
24 : Chantal Rouvière, 69 ans
29 : Renée Beaudor veuve Gesmier, 91 ans
30 : Isabelle Amailland, 44 ans
: Célestine Rosnarho, 90 ans

NOVEMBRE 2018

Mariages

03 : Lütifiye Cam et Mustafa Nair
24 : Hélène Éon et Karim Bellamlih
: Corinne Le Garrec et Guy Robineau

Naissances

13 : Ysé Girard
15 : Mathilde Le Saux
20 : Hélios Le Floch
22 : Côme Dorel
: Sinahi Ramassamy
29 : Asya Acar
: Margaux Le Neures
30 : Emma Devechhi

Décès

01 : Armel Moël, 68 ans
02 : Marie Gourdain veuve Ménager, 85 ans
04 : Yvonne Madore veuve Trollet, 80 ans
: Patrick Stéphanho, 62 ans
05 : Suzanne Cogic veuve Royant, 92 ans
06 : Marie-Joséphine Le Dorze veuve Le Mouillour, 94 ans

: Monique Noblanc veuve Le Lann, 88 ans
: Jeanne Tanguy, 83 ans
08 : Chuon Cheav, 98 ans
12 : Alphonsine Thomas veuve Pennarun, 88 ans
14 : Hildeberto Soares De Carvalho, 85 ans
16 : Claude Maurin épouse Dregoire, 66 ans
17 : Germaine Toumelin veuve Allain, 89 ans
18 : Bernadette Robert veuve Le Goff, 97 ans
19 : Jean Mahoïc, 68 ans
: Solange Tual veuve Le Mestre, 91 ans
: Hélène Uhel, 69 ans
: Eugène Le Grevès, 87 ans
20 : Gilles Sorel, 59 ans
23 : Jean-Pierre Ferrion, 72 ans
25 : Jeanne Abgrall veuve Morel, 94 ans
: Sonia Sanchez-Tolmo, 42 ans
26 : Marie Arhay veuve Conan, 84 ans
27 : Suzette Gégouic veuve Hubert, 92 ans
28 : André Malardé, 74 ans

ÉLUS MAJORITAIRES

> Lanester nouvelle citoyenneté

Expression citoyenne

La colère des Gilets Jaunes n'est pas une révolution. Il s'agit bien au contraire d'un sursaut démocratique.

La ratification du traité de Lisbonne en 2007 en dépit du résultat négatif du référendum de 2005 n'a pas permis de construire une véritable Europe sociale et citoyenne.

Au contraire ce traité à minima a instauré le libre échange et la loi de la finance.

Le remplacement du politique par la technocratie, du citoyen par le consommateur et la transfor-

mation de la société en un vaste marché n'ont pas favorisé le progrès, l'émancipation et la démocratie. Ces processus ont abouti à la relégation sociale des français souvent dans des zones du territoire où la seule existence possible est malheureusement la survie.

Maintenant la refondation complète du contrat social peut empêcher cette crise profonde de s'enfouir dans la rancœur ou s'enliser dans le conflit permanent.

La démocratie est aussi à réinventer dans cette

modernité globalisée, car trop de décisions échappent à l'action directe des citoyens.

Le mouvement Lanester Nouvelle citoyenneté comprend ces attentes et porte cette voix en dehors des partis politiques.

Nous permettons à notre niveau, de manière perfectible, depuis des années, cette expression citoyenne sur la commune.

Bonne année à toutes et tous.

Jean Yves LE GAL pour le groupe majoritaire LNC

> Groupe Élus Progressistes Majorité Municipale

La Démocratie va mal

Notre groupe s'inquiétait dans la dernière tribune de l'état de la démocratie et la dérive extrémiste et populiste. Ce resenti était prémonitoire!

La démocratie va mal mais même si notre démocratie représentative n'est pas la plus parfaite, elle reste la meilleure des solutions pour notre pays. Cependant elle doit évoluer sur la représentativité des citoyens et ainsi favoriser le débat constructif et raisonné.

La représentativité et la répartition des élus au sein des instances doivent refléter les suffrages

exprimés lors des consultations:

Au niveau local comme national, il serait juste que les sièges soient attribués en fonction des suffrages obtenus (en 2014 aux élections municipales: la majorité obtient 23 sièges avec 51,65 % des suffrages quand l'opposition n'en obtient que 8 pour 48,35 % exprimés). Le taux d'abstention diminuerait probablement

La démocratie participative est une bonne chose. Elle permet aux citoyens d'influer, d'être consulté, de participer à la décision. Mais il faut admettre que rapprocher les citoyens de la participation

active est difficile et notre ville qui est pourtant un bon exemple, ne peut que constater cette participation qui reste insuffisante

Le référendum brandi par certains ne doit pas être écarté mais doit être manié avec discernement: certaines lois sociétales majeures comme l'abolition de la peine de mort n'auraient jamais vu le jour si elles n'avaient été portées par une volonté politique!

Alain L'Hénoret, Président groupe EP2M

> Europe Écologie Les Verts

Fin du monde, fin de mois, même combat

Le mouvement des gilets jaunes est à la convergence de crises multiples qui rongent notre société depuis des années: crise du pacte républicain et des institutions, crise de la représentativité, crise des inégalités sociales et territoriales, crise énergétique et environnementale.

Nous entrons, nous le sentons, dans une ère de remise en cause de nos sociétés et de notre mode de développement. Dans la période la démocra-

tie et la République sont nos alliés les plus précieux et nos biens les plus sacrés pour mener à bien cette révolution pacifique. Ils méritent une défense sans faille. C'est parce que nous nous parlerons, nous nous assemblerons et nous débaterons que nous sortirons de ces crises majeures. Reprenons à notre compte le slogan des marcheurs pour le climat rejoints par les gilets jaunes: « Fin du monde, fin de mois, même combat » En

effet il n'y aura pas de futur sans faire la paix avec la planète, sans maîtrise de nos consommations, sans lutte contre les gaspillages énergétiques et financiers, sans lutte contre les inégalités, générateurs d'injustice et de guerres. Il n'y aura pas d'écologie sans social.

Philippe Le Strat, adjoint au maire de la ville de LANESTER

> Groupe Parti Socialiste

Gilets jaunes: Rétablissons l'ISF!

Les 3 élus socialistes partagent le sentiment d'injustice sociale à l'origine du mouvement hétéroclite des gilets jaunes.

Pour nous, cette mobilisation prend racine dans le rejet par le Président de la République des corps sociaux intermédiaires. Les syndicats et les associations constituent autant de forces de propositions représentatives que le pouvoir a choisi de négliger. Cette crise pointe justement notre rapport à l'impôt qui est l'outil de redistribution de notre démocratie. Il nous faut expliquer ce que finance l'argent des contribuables. La réduction des taxes induit hélas l'affaiblissement des services publics.

Le gouvernement n'a probablement pas mesuré les efforts déjà consentis par les plus modestes et les classes moyennes. Les 10 % des plus aisés continuent de s'enrichir voire de spéculer sur les produits du capitalisme financier qui manque encore de régulation, notamment européenne. Face à l'ampleur du mouvement, rétablir l'impôt sur la fortune (ISF) semble une nécessité. C'est le sens de la proposition de référendum d'initiative partagée que proposent les parlementaires socialistes pour plus de justice sociale et pour redonner de la force à notre pacte républicain.

Annaïg Le Moël Raflik, pour le groupe PS

PERMANENCE DES ÉLUS MAJORITAIRES

La Maire reçoit une demi-journée par semaine.

> Prendre rendez-vous au 02 97 76 81 41

Permanence des adjoints à Mme la Maire le samedi matin :

> Prendre rendez-vous au 02 97 76 81 46

Permanence des élus sur le marché :

> Chaque 1^{er} mardi du mois Place Delaune ou Pôle Jeunesse (ex-salle Jean Vilar) en cas de mauvais temps.

ÉLUS MINORITAIRES

> Lanester, une vision nouvelle

Une fin d'année en demie teinte...

Commençons par un focus sur le débat sur l'orientation budgétaire avec quelques données et comparaisons : Nous comptons 29% de logements sociaux, ceci entraîne un déséquilibre financier qui pèse sur notre ville.

Rappelons qu'en 2014, 41% des foyers lanestériens étaient imposables. Aujourd'hui, nous ne sommes plus qu'à 36%. Enfin, soulignons que le taux de chômage est de 8,6%.

La dette : 39 millions d'€ soit un endettement de 1736 € par habitant ceci représentant 11 années d'endettement. Cette dette énorme engendre de grosses difficultés.

La masse salariale représente 57% quand la moyenne est à 45% et des promesses non tenues. Nous en profitons pour remercier l'ensemble des services pour le travail accompli. De plus, Il me semble important de remercier les services de police dont l'effectif est mirobolant, 3 personnes. Il serait nécessaire de le doubler, surtout dans les moments que nous vivons actuellement. Le soi-disant manque de budget représente indéniablement un manque de sécurité pour les Lanestériens. Le budget d'orientation reste fragile et très hypothétique.

Nous serons vigilants et bien sûr au rendez-

vous du vote du budget.

Quelques mots concernant les gilets Jaunes, le conseil municipal est ouvert à tous, nos permanences sont ouvertes à tous, les bureaux de vote sont désertés depuis des années... n'attendez pas d'être dos au mur, agissez en amont et soyez acteurs des décisions prises. Nous terminerons en vous souhaitant une très belle année 2019.

François-Xavier MUNOZ pour le groupe d'opposition « Lanester, une vision nouvelle »

> Osons Lanester avec le Front de Gauche

2019 : vers l'équité sociale ?

L'année 2018 a été marquée par de nombreux conflits sociaux et par des phénomènes climatiques liés à un dérèglement environnemental très marqué. Ce sont les conséquences d'un capitalisme de plus en plus cruel, pour la Terre et l'humanité. L'obsession permanente de rentabilité, de profits des grandes puissances financières, conduit à ce que tout soit détruit dans le quotidien des populations. Drames humains, drames climatiques se multiplient et si cette course folle à l'enrichissement de quelques-uns n'est pas stoppée, les vio-

lences pour vivre, ou simplement survivre se multiplieront.

Les progressistes que nous sommes, ne peuvent se résoudre à cette fatalité ; nous partageons pleinement le slogan affiché par « les gilets jaunes », bien vu dans sa philosophie, « Fin du monde, fin du mois, même combat ! »

La place de « l'Humain d'abord » (autre slogan qui mérite d'être répété sans cesse) est au cœur de nos préoccupations. En 2019, comme les années passées, ce précepte guidera nos réflexions et propositions au sein

du Conseil Municipal, nos présences dans les mouvements sociaux et dans toutes les initiatives en direction des femmes et des hommes qui simplement mais justement veulent vivre dignement, sans l'angoisse du lendemain. À toutes et tous, bonne année de bonheur et santé en 2019, dans une société de justice sociale et fiscale.

Nadine Le Boedec - Philippe Jumeau,
élu.e.s PCF/FGD

> Lanester Insoumise

Le fric contre le Peuple

En 2008 la dette de la France a augmenté de 400 milliards d'euros pour « sauver les banques ». C'est environ 4 fois le montant de la fraude fiscale annuelle en France, ou 10 fois le coût du CICE. Privatiser les profits et socialiser les pertes : c'est cette politique qui gouverne.

L'État Macronien débloque des milliards pour les riches « et en même temps » baisse les dotations aux collectivités, comme Lanester, et en contractualise pour limiter leurs dépenses : Lorient Agglomération s'est engagée à limiter à 1,3 % l'augmentation de ses dépenses réelles de fonctionnement en 2018,

2019 et 2020, tout en reconnaissant que ce n'est pas très constitutionnel...

La décentralisation et la libre administration des collectivités territoriales sont remises en cause, avec la collaboration des élus locaux en place, du jamais vu ! C'est cette même politique cynique qui assassine la Grèce depuis 10 ans ou promet 100 balles et un Mars face à l'insurrection populaire des Gilets Jaunes. Renversons la table.

Alexandre SCHEUER, élu insoumis à Lanester
lanesterinsoumise@gmail.com

PERMANENCES DES ÉLUS MINORITAIRES

> Prendre rendez-vous
au 02 97 76 81 49

« Lanester, une vision nouvelle » de
10h30 à 12h :

> Vendredi et samedi sur rendez-vous

« Osons Lanester avec le front
de Gauche »

> Samedi 12 et 26 janvier

> Samedi 9 et 23 février

« Lanester insoumise »

> Sur rendez-vous

BONNE
ANNÉE

2019

BLOAVEZ MAT